



Protection de la nature

À la découverte des réserves naturelles de France

Françoise Mosse. Éditions Nathan, RNF, 1996.

Ce magnifique ouvrage, réalisé avec l'aide du ministère de l'Environnement, ne constitue pas seulement une présentation de l'état du patrimoine naturel préservé dans notre pays au sein des réserves naturelles ; il apporte un éclairage précis et précieux sur cette notion elle-même, qui n'est pas clairement perçue par la plupart de nos contemporains ni même, paradoxalement, par quelques-uns des plus ardents défenseurs de la nature.

Pour certains d'entre ces derniers, créer des espaces protégés impliquerait le droit de saccager les milieux partout ailleurs et d'y anéantir les espèces vivantes jugées sans utilité économique : les réserves seraient ainsi des îlots de «nature en bocal» au sein d'un désert biologique dévasté par l'urbanisation et par l'agriculture intensive. Plutôt que de sauver à tout prix des espèces ou des écosystèmes singuliers par leur originalité ou menacés d'extinction, il importerait donc avant tout de préserver les formations végétales (forêts, prairies...)

constituant la «nature ordinaire». Cette préoccupation est légitime, d'autant que la «nature ordinaire» peut, en quelques décennies, devenir «extraordinaire» : la lande armoricaine, autrefois banale, se réduit comme peau de chagrin, de même que les formations dunaires de notre littoral ; hors des camps militaires, au sort incertain compte tenu de la prochaine réforme de nos armées, il ne subsiste, en Champagne crayeuse, que de minuscules témoins des savants xériques et de l'immense pinède à flore montagnarde qui ont successivement couvert toute cette région jusqu'aux années 1950... C'est d'ailleurs à cette préoccupation que répond, au moins pour partie, la directive européenne «Habitats» du 21 mai 1992, dont la première phase d'application, en cours de discussions ardues, est le recensement des «sites Natura 2000». Il faut être enfin conscient que des milieux ne peuvent être «réservés» (en principe, «préservés») en étant écologiquement isolés des divers écosystèmes de «nature ordinaire» qui les entourent (notamment ceux du même bassin versant), et dont ils sont nécessairement solidaires.

Le mot même de «réserve» est souvent mal compris. Certains imaginent qu'il s'agirait de territoires réservés aux études et aux expériences des chercheurs. L'ouvrage de Françoise Mosse fait justice de cette opinion : l'objectif premier des réserves naturelles n'est pas la recherche scientifique, même si les espèces ou les milieux souvent très originaux réfugiés en leur sein méritent études (ne serait-ce qu'en vue de leur conservation). D'autres ne conçoivent les réserves qu'«intégralement», c'est-à-dire qu'en leur sein la pré-

sence de l'homme devrait être à jamais exclue. Si la conservation de certains sites, notamment forestiers, est compatible avec l'interdiction absolue de toute intervention humaine, il est vite apparu, au moins sur notre territoire métropolitain, que, pour les milieux soumis de très longue date aux actions anthropiques (ils sont qualifiés de semi-naturels), l'arrêt de ces interventions (fauche des prairies, pacage extensif des pelouses sèches ou des landes...) aboutit très vite à l'appauvrissement de leur flore et de leur faune. Dans la grande majorité des sites, la préservation de la biodiversité, objet essentiel de la création de réserves, repose donc sur une gestion raisonnée, en fonction de l'écologie des espèces et des écosystèmes à préserver, fondée principalement sur le maintien (ou la reprise) des activités humaines traditionnelles. Dans la *Lettre des réserves naturelles* (n° 38, 1996), le récent article de Jacques Lecomte, éminent spécialiste de ces problèmes, apporte à ce sujet (et sur les autres points évoqués ci-après) d'utiles éléments de réflexion.

Les méthodes de conservation des milieux semi-naturels, fondées sur le «génie écologique», restent encore largement empiriques : le comité de gestion attaché à chaque réserve digne de ce nom propose leur mise en œuvre, examine leurs résultats et doit les modifier en cas de nécessité. Les gestionnaires sont toutefois certains que, si chaque écosystème requiert des méthodes spécifiques de conservation, celles-ci ne sont pas uniformément applicables à la totalité des milieux de même type dans des réserves géographiquement éloignées.

Pratiquée par une dizaine d'organismes, dont la part respective d'activité est précisée dans l'ouvrage, cette gestion entraîne des frais importants, alors même qu'elle s'appuie sur un nombre considérable de bénévoles. Il faut souligner que la préservation d'un milieu en équilibre, même précaire, comme une pelouse héliophile entretenue par le pacage extensif, est d'un coût infiniment plus faible que la restauration (aléatoire) d'une telle pelouse envahie depuis des années par des buissons à la suite de la déprise agricole. Dans tous les cas, l'action préventive est à la fois plus efficace et plus économique : le retard apporté à la création de certaines réserves représente donc non seulement un risque de banalisation à brève échéance pour nombre de milieux fragiles, mais encore la perspective de frais élevés pour tenter de leur rendre leur richesse.

Rappelons enfin que, même si la création de la plupart des réserves repose sur le souci de conserver prioritairement soit une faune menacée, soit une flore



Le lac Luitel (Isère) et sa tourbière flottante, enchâssés dans la forêt montagnarde. La première réserve créée en France, en 1961.

relictuelle, soit même un gisement géologique d'intérêt national, les interactions entre les diverses composantes des écosystèmes en cause sont telles que leur préservation, donc leur gestion, ne doit pas privilégier l'une par rapport aux autres.

Les réserves sont-elles des sanctuaires interdits au public ? Ici encore, tout dépend de la nature et de la fragilité des milieux en cause ; dans quelques cas, toute pénétration humaine constitue un danger et doit se limiter aux quelques personnes habilitées, respectant les plus grandes précautions. En revanche, le plus souvent, l'accueil du public reste possible dans des conditions contrôlées. Si cet accueil ne constitue nullement l'objectif principal des réserves naturelles, beaucoup d'entre elles jouent un rôle pédagogique apprécié, qui vise à pallier les lacunes actuelles de la culture naturaliste et écologique quelque peu négligée dans notre enseignement. Elles sont équipées pour recevoir, sans danger pour les milieux parcourus, des visiteurs attirés par la beauté ou par la singularité de leurs paysages ou par la diversité des plantes et des animaux vivant au sein de ces milieux préservés. Ces visiteurs, dont le nombre dépasse à ce jour quatre millions, sont le plus souvent encadrés par des guides compétents qui les amènent à «une meilleure connaissance de la nature et de son fonctionnement» et leur font comprendre la nécessité comme les méthodes de la préservation de la biodiversité.

L'ouvrage de F. Mosse est nécessairement limité aux réserves naturelles françaises créées par arrêtés ministériels, celles dont la réglementation a été examinée et validée par les instances officielles accréditées (dont le Conseil national de protection de la nature). Il donne toutefois des informations sur les autres types d'espaces protégés, à la réglementation et aux procédures de création variables : parcs nationaux, territoires acquis par le Conservatoire du littoral, réserves privées, notamment propriétés d'associations de protection de la nature, réserves domaniales de l'Office national des forêts, réserves volontaires, arrêtés de biotopes... Par ailleurs, l'introduction fait le point sur la nécessité d'une méthodologie pour la connaissance et l'évaluation du patrimoine naturel de notre pays et sur les textes nationaux et internationaux (arrêtés ministériels, directives européennes, labels internationaux...) qui ont en vue la protection légale des espèces et de leurs biotopes.

Le cœur de l'ouvrage présente les réserves naturelles selon 12 grands ensembles géographiques pour la métropole, un treizième concernant l'outre-mer. Ces chapitres sont précédés d'un com-

mentaire biogéographique et écologique, illustré par de superbes photographies et d'une carte régionale de situation des réserves. Celles-ci sont l'objet de monographies précises, chacune appuyée sur deux photographies (généralement un paysage caractéristique et une espèce représentative), pour la plupart splendides et en même temps d'une parfaite valeur démonstrative. Outre une description détaillée des milieux significatifs, des particularités de la flore, de la faune, éventuellement de la géologie, on trouvera toutes précisions sur la localisation de la réserve (avec une carte à grande échelle des principaux groupements végétaux), sa date de création, les organismes gestionnaires, les conditions d'accès et d'accueil, les autres mesures de protection, notamment européennes, concernant ce territoire, sa géologie et sa géomorphologie, le recensement des milieux et des espèces de faune et de flore protégées ou rares...

En dépit du nombre annoncé de «126 itinéraires», l'analyse porte en fait sur 122 sites, la plus récente création prise en compte étant celle de la réserve des landes de Versigny, dans l'Aisne (10 mai 1995). La différence tient au fait que deux réserves ont été jugées (avec raison) trop fragiles, les informations données à leur sujet risquant d'entraîner des risques de dégradation ; deux autres ont vu le jour entre la rédaction et la parution de l'ouvrage : rappelons que le processus n'est heureusement pas interrompu, même si la création d'une réserve naturelle est un parcours long et semé d'obstacles ; une dizaine de sites nouveaux sont en cours de classement, d'autres, également de grande valeur patrimoniale, sont en attente... Les réserves citées couvrent tout de même 140 000 hectares ; si elles renferment 80 pour cent des espèces protégées de la faune française, ce nombre tombe à 40 pour cent pour la flore... On ne peut même pas invoquer ici le banal cliché du verre à moitié plein !

Ce remarquable ouvrage suscite cependant quelques regrets : il est dommage que l'auteur n'ait pas pu se concerter avec Michel Baffray et Philippe Danton, dont l'ouvrage sur les plantes protégées en France a été publié chez le même éditeur et est antérieur de plusieurs mois. Il en résulte que la liste des espèces végétales protégées relative à chaque réserve est en partie erronée, puisqu'elle ne tient pas compte de l'arrêté ministériel du 31 août 1995 modifiant celui du 20 janvier 1982.

Quelques affirmations méritent rectification : ainsi le rôle estimé favorable de l'incendie dans la conservation de la lande de Versigny (alors que l'effet néfaste du feu a été dénoncé dans plusieurs publi-

cations concernant ce même site)... Mais, de par la nature même de son contenu, ce très beau livre, presque un ouvrage d'art, ne pourra manquer d'avoir d'autres éditions. Souhaitons-les prochaines, puisqu'elles seraient le signe de la création d'un nombre important de nouvelles réserves naturelles.

Marcel BOURNÉRIAS

Chimie

The Same and not the Same

Roald Hoffmann. Columbia University Press, 1995.

La chimie a besoin de défenseurs passionnés, car bien qu'indispensable, elle reste dans l'ombre. Paradoxalement elle est si présente qu'elle passe inaperçue et qu'elle est sous-estimée. Que serions-nous pourtant sans essence, sans médicaments, sans fibres et sans engrais, fruits de la chimie ? D'autre part, l'invention a ses risques, dont Dédale a souffert ; une certaine presse laisse croire que l'actualité chimique se réduit à des accidents. Enfin on pourrait regretter que la discipline qui s'intéresse à la matière, bien concrète, se fonde sur des abstractions : les explications chimiques emploient les concepts d'entropie, d'énergie, d'atomes ou d'électrons.

Peu de chimistes ont les capacités, ou la volonté, de combler ce fossé entre l'abstraction et le quotidien. Pourtant, comprendre le monde matériel en termes d'atomes ajoute à la richesse et au délice de notre compréhension du monde. Roald Hoffmann, professeur à l'Université Cornell et prix Nobel de chimie, est un défenseur passionné de sa discipline. Le titre de son livre, *Le même et pas le même*, reconnaît les tensions dialectiques de la discipline. Non seulement il montre comment la maîtrise du monde suscite des risques inévitables, mais il dégage d'autres oppositions de la chimie : le statique et le dynamique, la création et la découverte, le naturel et l'artificiel, le connu et l'inexpliqué, montrant comment ces termes opposés sont souvent si mêlés qu'ils en deviennent indiscernables.

R. Hoffmann révèle, par exemple, une des grandes idées de la chimie : la chimie est dynamique même quand elle considère des équilibres : même quand rien ne semble se passer, les réactions sont incessantes au niveau moléculaire, les produits de réaction se formant exactement aussi vite qu'ils se décomposent. Cet équilibre